La boucle Sancy Est - Besse (au départ de Besse-et-Saint-Anastaise / 58,5 km) 2024

Distance	Durée	Difficulté	Dénivelé	Balisage
58.5 km	4jours	Difficile	2620 m	Vert et Blanc "circuit Boucle Sancy" et "Circuit Boucle Sancy Variante" à partir du descriptif n°7.

Chiens interdits

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire

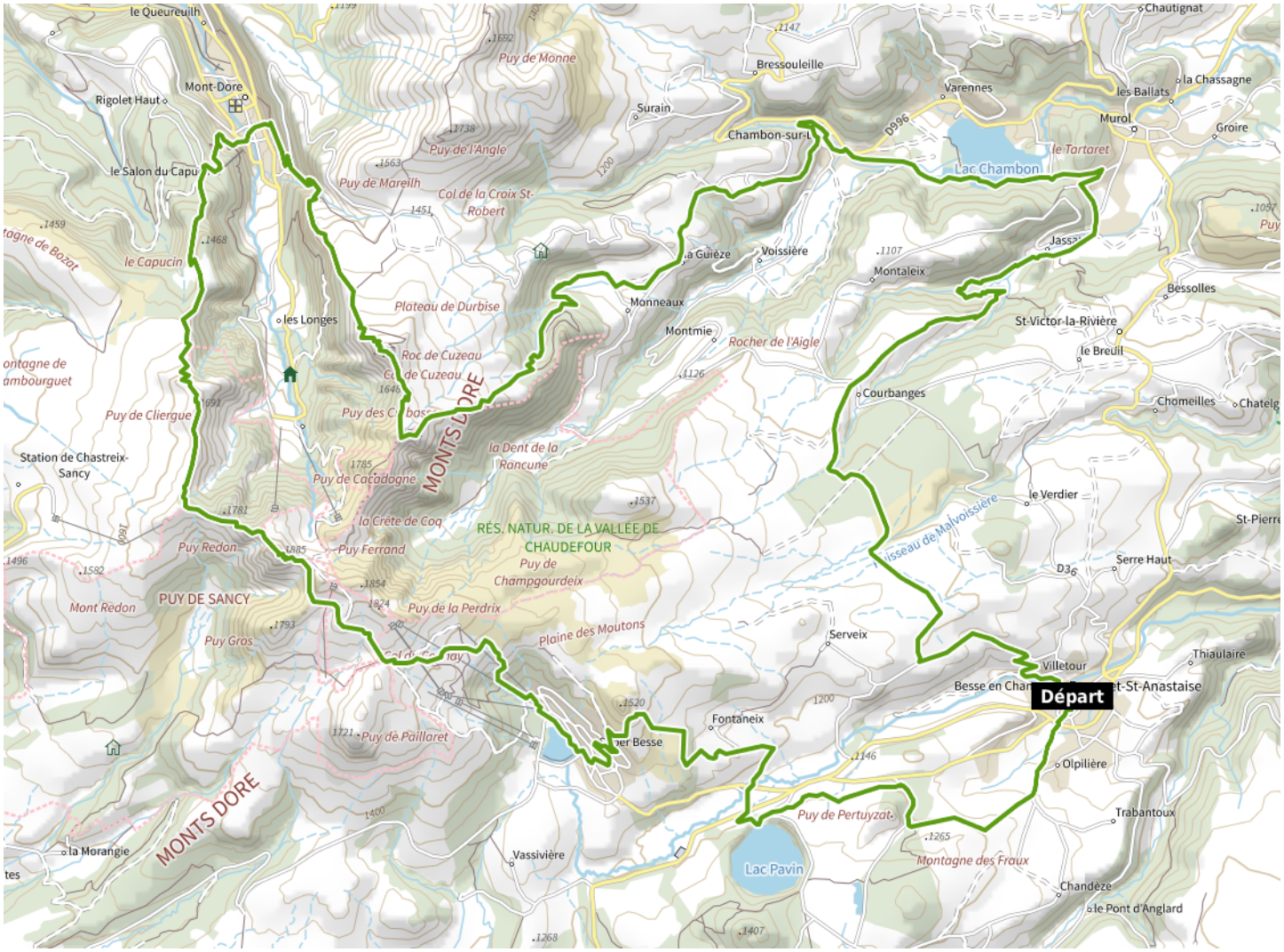

Retrouvez les itinéraires de randonnée en version numérique sur le site www.sancy.com via ce QR Code

Point de départ

Ville de départ
Besse-et-Saint-Anastaise
Adresse de départ
Place de la Poterne - Devant l'Office de Tourisme
63610 Besse-et-Saint-Anastaise

Accès au point de départ
Accès au départ : rejoindre Besse-en-Chandesse, située à 47 km au sud-ouest de Clermont-Ferrand. Parking du Pré-Chabrat et panneau de départ au niveau de l'Office de Tourisme (rue Notre-Dame) dans le square.

Description du parcours

L'itinéraire est un vrai " Best Of " de la randonnée dans l'Auvergne sauvage qui offre sur 59,5 km une immersion dans les paysages magnifiques des montagnes et un témoignage de la vie des hommes dans le Sancy.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Départ de Besse-et-Saint-Anastaise (Besse-en-Chandesse), place de la Poterne près de l'office de tourisme. Du panneau « Boucle du Sancy », prendre les escaliers sous le porche de la Médiathèque. A la sortie, tourner à gauche, traverser la place de la Gayme en direction du Beffroi. Passer sous le porche, tourner à gauche et monter jusqu'au rond-point. Prendre en face le chemin entre la salle omnisport et le monument aux morts. Poursuivre tout droit jusqu'à la route. L'emprunter à droite sur 200 m, puis bifurquer à droite (sculptures) sur le chemin (vue à 180°), en direction du lac Pavin. Continuer toujours tout droit, en ignorant les chemins latéraux, jusqu'à une route. La descendre à droite. A Pertuyzat, aller jusqu'au panneau de départ de la PR "Lac Pavin" situé sur le chemin derrière le restaurant.

Étape 2 : Face à ce panneau de départ, partir à droite sur le chemin longeant la forêt. A l'intersection, aller en face, franchir une barrière (vue sur le massif du Sancy) et toujours suivre la direction "Lac Pavin" dans la prairie. Franchir un premier portillon puis un deuxième. A la route, descendre puis aller à gauche jusqu'au lac Pavin. Dos au lac, descendre la route à gauche, traverser la D978, et continuer sur la route en face. A la fourche, aller à droite, traverser la D149 et monter en direction de Fontaneix jusqu'à la fin de la ligne droite succédant au virage resserré.

Étape 3 : Partir à gauche, direction Super-Besse, sur une sente bordée par deux clôtures. Monter ainsi entre pâturages puis à l'orée d'un bois et à nouveau entre pâturages jusqu'à un passage fait de 2 marches en bois. Prendre à droite, suivre les piquets en bois, grimper à gauche dans une petite combe pour atteindre un petit replat contigu au pierrier du puy de Chambourguet. Monter à gauche en longeant le pierrier, passer la clôture puis descendre (vue sur les lacs Pavin et Bourdouze, le Cézallier et les monts du Cantal) en la suivant à main gauche jusqu'à un large chemin. Le descendre. Au croisement en T, descendre à gauche et continuer tout droit sur la route. Au niveau de la résidence Le Lac Bleu, virer à droite sur le Chemin de l'Ecir. A hauteur du n° 5, descendre à gauche un petit escalier puis un sentier. A la route, partir à gauche. Au croisement routier, descendre à droite, dépasser la résidence Chambourguet puis tourner à droite (rue de l'Escu d'or). Au stop, prendre à gauche l''Avenue du Sancy puis prendre à droite la rue du Pavin. Traverser une route pour rejoindre en face la rive du lac. Poursuivre à droite en le longeant, dépasser une aire jeu (tables de pique-nique) puis une base d'aqualudisme et aller tout droit jusqu'à l'ESF.

Étape 4 : Monter tout droit, à gauche de l'arrêt navettes, puis tout de suite à droite puis encore à gauche. Continuer tout droit jusqu'à une intersection avec un large chemin au niveau du TS luge d'été. L'emprunter à gauche, pendant 50m. Monter à droite en suivant toujours la direction Puy de Sancy. La sente est d'abord parallèle au parcours de la télécabine puis passe dessous. Prendre aussitôt sur la droite un petit escalier puis un sentier progressant dans un bois. Après celui-ci, continuer tout droit jusqu'à un large chemin. Le suivre à droite. Dépasser une cabane d'arrivée TS. Passer sous le câble de la tyrolienne et, aussitôt après, prendre à gauche, dans un bois, un escalier long et raide, rejoignant le départ de la tyrolienne. Continuer tout droit. Laisser à droite une arrivée de TS. Poursuivre sur un large chemin à gauche. 15m après la première grande barrière anti-neige située sur la droite, monter à droite. Le sentier s'oriente progressivement vers la gauche en direction d'un col. Passer sous les câbles de la TC puis d'un TS pour atteindre, à hauteur d'une grande barrière anti-neige, située sur la droite, un large chemin (vue sur les lacs Pavin et Bourdouze, les Monts du Cantal, du Cézallier, de la Margeride du Forez). Continuer à droite pour rejoindre le col du Couhay. Poursuivre la montée, à droite, sur un large chemin jusqu'à la première intersection.

Étape 5 : Bifurquer à gauche direction Puy de Sancy. Atteindre le col de la Cabane après avoir laissé à gauche le puy Gros puis

surplombé le cirque de la Fontaine Salée. Grimper jusqu'au sommet du puy de Sancy (tables d'orientation). Descendre par les escaliers. Au pas de l'Âne (vue sur les monts du Cantal et les orgues en gerbe), suivre, à gauche, la direction le Mont-Dore, Chastreix. Après les escaliers, descendre à gauche un sentier escarpé jusqu'au col de Courre.

Étape 6 : Continuer en face en ignorant les chemins latéraux. Monter vers la Tour Carrée et poursuivre sur les crêtes jusqu'au puy de Cliergue (vue sur le Capucin, le plateau du Guéry, la vallée glaciaire du Mont-Dore). Descendre vers le Capucin. A la carrière, poursuivre à droite. Au buron du Capucin, emprunter le chemin goudronné jusqu'au parking du Salon du Capucin.

Étape 7 : Descendre à droite vers l'arrivée du funiculaire, puis prendre à gauche le ''chemin des Mille Gouttes'' jusqu'à l'avenue de la Libération au Mont-Dore. Rejoindre l'office de tourisme du Mont-Dore en remontant cette avenue, traverser le parc en longeant l'office de tourisme puis franchir la Dordogne. Prendre en face la rue Perpère et continuer tout droit. Monter les escaliers (direction les cascades/chemin de la Bane) jusqu'au chemin de Melchi Rose. Le prendre à droite. Traverser une route et monter le sentier en lacets jusqu'à la Grande Cascade. Poursuivre par la passerelle pour atteindre une plateforme herbeuse (vue sur le Mont-Dore et la vallée de la Dordogne).

Étape 8 : La traverser tout droit et continuer sur la sente en oblique (à contresens du PR vert), la poursuivre en balcon au-dessus de la vallée du Mont-Dore. Passer un escabeau et à mi-pente du Roc de Cuzeau monter par le sentier à gauche pour atteindre le sommet (vue sur la vallée glaciaire du Mont-Dore). Poursuivre jusqu'au puy des Crebasses.

Étape 9 : Partir à gauche (vue sur la vallée de Chaudefour) et suivre la sente en ligne de crête. Poursuivre la descente (deux escabeaux à franchir), traverser tout droit une zone herbeuse et continuer sur un chemin. A l'entrée d'un bois, descendre à gauche, franchir un escabeau et suivre la piste forestière jusqu'à une auberge à Chambon des Neiges.

Étape 10 : Longer le parking. Emprunter la première route à gauche au niveau du village de vacances puis s'engager dans le premier chemin à droite. Au carrefour, monter par le chemin de gauche et aller à droite jusqu'à la D 36. Virer à gauche, suivre la D636 sur 1 km jusqu'à un chemin transversal. Partir à droite, en lisière du bois, jusqu'à l'entrée du hameau des Angles. Traverser la route puis le hameau, et descendre vers le château de Serrette. Continuer jusqu'au village de Chambon sur Lac. Tourner à droite, franchir le pont puis aller à gauche rue des Forges. Après la place de la Fontaine, prendre en face la rue Chez Chartoire. Continuer à droite de l'église (église romane et croix) pour rejoindre la D996. L'emprunter à droite sur 30 m. Obliquer ensuite à droite (camping), continuer tout droit, franchir un pont et poursuivre jusqu'à la plage de Murol à l'extrémité sud-est du lac Chambon.

Étape 11 : Continuer en face sur le chemin après l'auberge. Au croisement, poursuivre tout droit puis prendre à droite le chemin des Sables. Monter jusqu'au premier chemin à gauche, le descendre jusqu'à la route. Prendre à droite en direction de Jassat et, dans le virage, emprunter le chemin à gauche et partir face à l'entrée du camping. Après le pont aller à droite. Dans le hameau, au croisement (abreuvoir), emprunter la petite route à droite, puis tourner à gauche avant le pont. Suivre ce large chemin et monter en face. Franchir un pont et poursuivre la montée à gauche. Emprunter à droite le chemin en forte pente qui monte en direction de Courbanges. Poursuivre sur le sentier et monter un chemin (vue sur le cirque de la vallée de Chaudefour et le puy de Sancy) jusqu'au croisement avec la D 36 dans Courbanges.

Étape 12 : Traverser la D36 et monter la route en face, tout droit, jusqu'à une fourche (vue). Descendre à gauche, passer le ruisseau, remonter dans la forêt de Courbanges. Au premier croisement prendre à gauche, puis à droite à la fourche suivante. Traverser la grande allée et partir en face. En sortie de forêt poursuivre à droite entre deux clôtures et descendre jusqu'au ruisseau. Remonter en face et traverser le plateau (Monts du Forez, Cézallier et Sancy). Rejoindre un large chemin que l'on prend à droite pour atteindre un croisement en T avec une route à l'entrée du village de Leylavaux. Descendre à gauche, traverser deux hameaux (Le Clozel puis La Bouay). Après un virage, quitter la route et descendre à droite un sentier (vue sur Besse) rejoignant le hameau de La Villetour. Descendre jusqu'à l'abreuvoir (four à pain, chaumière), rester à gauche. En haut de la rue du Lavoir, traverser la D36, partir à gauche puis à droite et monter. Au STOP, prendre à droite, monter puis prendre la première rue à gauche. A la place Dr A. Pipet, se diriger à droite et suivre en face rue des Mercières. Place de la Gayme tourner à gauche et, au niveau de la Médiathèque, emprunter le porche (Office de Tourisme) jusqu'au square.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.

Pour votre sécurité

Alerte visiteurs

Recommandations des Réserves naturelles : « Afin de protéger le patrimoine naturel exceptionnel, les réserves naturelles nationales de Chastreix-Sancy et de la vallée de Chaudefour disposent d'une réglementation spécifique. Les chiens ne sont pas admis, même tenus en laisse, sauf sur les sentiers GR® (balisage rouge et blanc), et le bivouac est interdit. »

Fiche mise à jour le 12 novembre 2026